



'S WINBÜRJER BLÄTTL

BULLETIN COMMUNAL

1 / 2023

n°98



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



home
immobilière
Pays de Hanau
L'immobilier couleur campagne

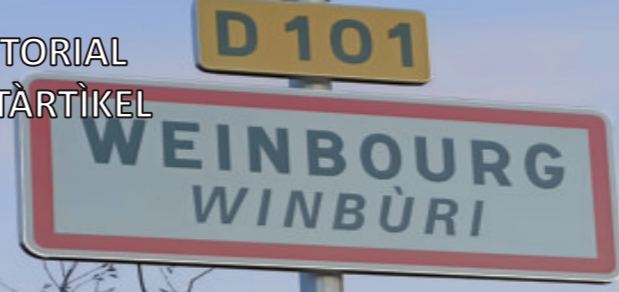
4 Agences à votre service
Achat - Location
Vente - Estimation

80 A rue Général Goureau - 67340 INGWILLER
11 rue de la Gare - 67330 OBERMODERN
15 rue du Canal - 67330 BOUXWILLER
66 A rue de l'Angle - 67000 STRASBOURG
☎ 03.88.71.34.62

🌐 www.immo-hanau.com
✉ immohanau@wanadoo.fr
📍 Immobilière Du Pays Hanau

Carte professionnelle 6701.2018.000.025.732 - Siret : 485 358 311 000 10

EDITORIAL
LEITARTIKEL



Le « Zugzwang »

parce qu'il n'y avait pas encore d'urgence absolue. Le RPI pouvait bien continuer à exister encore un peu.

En 2020, notre équipe a pris les rennes de la commune et s'est tout de suite penchée sur le sujet. En cette année de crise sanitaire, les fermetures de classes ont bénéficié d'un sursis. En 2021/2022, il en a été de même pour toutes les écoles qui avaient engagé une réflexion de refonte de son tissu scolaire, de même que pour cette année scolaire-ci. Mais là, nous étions mis au pied du mur : il fallait réagir !



LE MOT DU MAIRE

Le poète - Victor Hugo, pour ne pas le nommer - aurait pu appeler cela « tempête sous un crâne ». Pour le joueur d'échec, en l'occurrence, il s'agit d'un « Zugzwang » - littéralement d'un coup sous contrainte - c'est-à-dire quand le joueur se trouve dans cette situation délicate dans laquelle, pour s'en sortir, le seul coup valable serait de ne pas jouer.

Dans l'enceinte d'un conseil municipal, le « Zugzwang » a cours également. Le conseil se retrouve parfois dans des situations, dans lesquelles il préférerait ne pas trancher, laisser d'autres prendre les décisions à sa place. Attendre que les choses s'apaisent, attendre que la mesure ne soit plus aussi impopulaire, attendre une conjoncture plus favorable. Attendre, en somme. Et ne pas agir.

Cependant, au moment de glisser son bulletin dans l'urne, dans cette démarche volontaire et proactive que l'on nomme « élection », l'électeur ne donne pas sa voix à des attentistes, mais bien à une équipe engagée et audacieuse.

En matière d'école, la Commune de Weinbourg en était déjà arrivée à ce fameux « Zugzwang ». En effet, il y a quarante ans, lorsque l'école du village n'a plus été capable d'accueillir les huit niveaux dans les seules classes présentes, la commune avait bien dû opter pour un Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), s'associant aux communes voisines d'Obersoultzbach et Weiterswiller.

Derechef en 2023 : devant la perte démographique que connaît la France en général et notre RPI en particulier, il fallait à nouveau réagir. Le temps de l'attente était arrivé à son terme. Ce sujet a bien été mis, et à maintes reprises, sur la table de nos prédécesseurs, des pistes ont bien été lancées, sans toutefois être concrétisées, tout simplement

Notre équipe a exploré plusieurs pistes : agrandir notre RPI, fusionner deux RPI voisins, en créer un nouveau. C'est à cette dernière piste que nous avons le plus longuement travaillé, souhaitant créer le RPI « Le Piémont des Vosges du Nord », avec les communes de Weiterswiller, Neuwiller-lès-Saverne, Dossenheim/Zinsel d'abord, puis avec Hattmatt en plus.

Après en avoir longuement délibéré en juillet dernier, l'équipe a finalement opté en décembre - même si l'avis n'était pas unanime - pour la solution de raison : fermer l'école de Weinbourg et rejoindre le Regroupement pédagogique concentré d'Ingwiller, aux côtés des écoles d'Erckartswiller et Sparsbach. La prévision des longs trajets de bus de la première solution aura eu raison de ce projet ambitieux et passionnant.

Ce n'est assurément pas par gaieté de cœur que l'on ferme une école - ce lieu qui garde vivant une petite commune - cependant, c'était la seule solution raisonnable. Dès lors, il s'agit d'avancer : préparer le terrain et travailler à ce que les enfants de la commune soient bien accueillis dans leur nouvelle structure et puissent continuer à bénéficier d'un enseignement de qualité. Si le « Zugzwang » ne nous a pas laissé beaucoup de choix pour ce qui concerne la fermeture de l'école - elle était inévitable dans un projet comme dans l'autre - nous sommes déterminés à construire la suite de ce projet. Et là, nous redevons acteurs de l'avenir scolaire des enfants de notre village ...

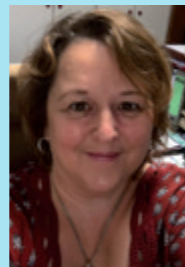
« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure manière d'aller de l'avant. »
Traduit du portugais
Paulo COELHO, romancier

EDITORIAL		La cérémonie du 11 novembre	23
Le mot du maire	03	Fête des aînés	24
COURRIER DES LECTEURS		ENTRAIDE	
Centrales villageoises	06	Caritas	25
AU COIN DE LA RUE		ASSOCIATIONS	
La fontaine Schwang	07	La Weinbourgeoise - Frejzitt fer Winbùri	28
PAGES PRATIQUES		Association sportive de Weinbourg	30
Mesures de délestage	08	HISTOIRE	
URBANISME		Langues et religion	32
Consignes de tri du SMICTOM	10	COLLECTIVITES ASSOCIEES	
ETAT CIVIL		Communautés de communes HLPP	34
Second semestre 2022	12	Parc régional des Vosges du Nord	36
Grands anniversaires 2023	13	Collectivité européenne d'Alsace	37
COMMISSIONS	14	AGENDA	38
VIE DE LA COMMUNE		LANGUES REGIONALES	
Weinbourg vue du ciel	19	Schwärzi Sengessle	39
Conseil intercommunal des enfants	22		

CONGES DU SECRETARIAT

La mairie sera fermée du 11 au 16 avril, du 15 au 21 mai, du 10 au 13 juillet et du 14 au 27 août 2023.

En cas d'urgence, vous pourrez joindre le maire ou un adjoint.



COMMUNE DE WEINBOURG - Place de la Mairie - 67340 Tél : 03 88 89 42 50

Adresses courrielles :

Maire : maire.de.weinbourg@gmail.com

Secrétariat: mairie.weinbourg@gmail.com

Site internet : <https://weinbourg.hanau-lapetitepierre.alsace>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/communeweinbourg/>
<https://www.facebook.com/CIERPIWOW>

La mairie est ouverte au public, uniquement sur rendez-vous.

Veillez prendre contact avec le secrétariat par téléphone ou par courriel.

Directeur de publication : Yves RUDIO

Rédacteurs : Marie-Hélène BEINSTEINER, Gaby BURG, Jessica CLEISS, Anne EICH, Electricité de Strasbourg, Jean Th. HAESSIG, Jean-Georges KOLB, Frédéric LEBARBENCHON, Jérôme LEFEVRE, Doris MURER, Sabine RUDIO, Yves RUDIO, Mathieu SCHULLER, SMICTOM de Saverne, Christophe WESTPHAL.

Crédits photos : Collections privées et documents remis

Photo de la page de couverture : Photo aérienne de Weinbourg, faite par l'entreprise « Europe vue du ciel »

Réussissez votre projet immobilier

ACHAT - VENTE - LOCATION - VIAGER



Faire plus pour votre bien depuis 20 ans

Lisa GALLIX

Conseillère en Immobilier

06.06.66.12.78

lisa.gallix@capifrance.fr



AGENT COMMERCIAL RBAC - 904 992 771 SAVERNE

HANAU PIECES AUTOS

Pièces autos neuves toutes marques

du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h30
samedi 8h30-12h



MAGASIN
03 88 89 63 38

ZA rue des entrepreneurs
67340 INGWILLER

ATELIER
03 88 89 67 99

Courriel : contact@hanaupiecesautos.fr - Site Internet : <https://www.hanaupiecesautos.fr>



La transition énergétique est une nécessité dont nous sommes aujourd'hui tous convaincus. Que le solaire photovoltaïque en est une composante forte fait également consensus. Ce qui est moins connu est qu'une grande partie du potentiel photovoltaïque risque de ne pas être exploité : les grandes toitures (de collectivités ou d'entreprises) présentent les opportunités les plus efficaces du fait de leur taille, mais sont souvent inexploitées par manque de ressources d'investissement.

C'est là qu'entrent en jeu les Centrales Villageoises, des entreprises citoyennes et éco-responsables qui produisent de l'électricité photovoltaïque par et avec les citoyens. De 2008 à 2022, les **Centrales Villageoises du Pays de Saverne** (CVPS) ont ainsi construit 8 installations solaires - dont celles de Dossenheim et Bouxwiller - financées par plus de 140 actionnaires et qui produisent de l'**électricité verte**.

La coopérative citoyenne Centrales Villageoises du Pays de Saverne (CVPS), le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Saverne Plaine et Plateau, et la Communauté de Communes de Hanau – La Petite Pierre accompagnent les citoyens de Hanau – La Petite Pierre dans la **création d'un collectif citoyen local**.

Ce collectif de Hanau – La Petite Pierre s'intègre dans la coopérative citoyenne Centrales Villageoises du Pays de Saverne déjà existante. L'objectif est d'étendre le périmètre d'action pour **développer encore plus la production d'énergie solaire photovoltaïque sur le territoire**.

En 2023, ce sont de nouvelles toitures qui sont envisagées sur des bâtiments publics des communes de Niedersoultzbach, de Lohr, de La Petite Pierre entre autres.

Produire localement des énergies renouvelables, c'est la solution pour réduire notre dépendance énergétique et surtout faire face à l'augmentation des coûts de l'électricité (15% en 2023 et combien les années suivantes ?).

Agir ou subir ? Quel est votre choix ?

En tant que citoyen, vous pouvez participer au développement dans vos communes de la production d'énergies renouvelables grâce à Centrales Villageoises.

Une dizaine de citoyens de plusieurs communes se mobilisent actuellement et ont besoin de **votre soutien pour financer et développer des projets localement** avec Centrales Villageoises du Pays de Saverne.

Pour cela devenez actionnaire et rejoignez Centrales Villageoises du Pays de Saverne !

Une action Centrales Villageoises c'est 100 euros pour que l'investissement citoyen dans les énergies renouvelables reste accessible à une majorité d'entre vous.

Envie de rejoindre le collectif citoyen de Hanau – La Petite Pierre, contactez-nous !

Retrouvez toutes les informations sur le site www.cvps.fr



Installations solaires de l'Ecole de Dossenheim/Zinsel

En décembre 2022, l'entreprise BRIWA s'est attaquée à la fontaine de la Rue de la Schwang. En effet, cette fontaine était la dernière à être remise à neuf. Les autres fontaines ont été rénovées par la commune et le lavoir de la forêt par l'association La Brouette - Petit patrimoine de Weinbourg, avec l'aide financière de la commune et de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre.

L'entreprise a démonté les bacs de lavage pour les restaurer. La colonne de la fontaine, quant à elle, a été récupérée par Martin KLOPFENSTEIN qui l'a remise à neuf, révélant des sculptures invisibles auparavant. Merci à toutes ces petites mains qui ont rendu son éclat à cette fontaine.



30 novembre :
Démontage des bacs



12 décembre :
Réinstallation des bacs et de la colonne



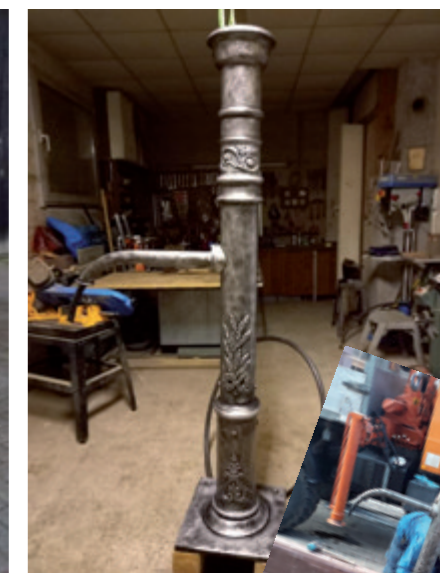
06 janvier :
Dallage des abords



30 novembre :
Colonne rouillée



1^{er} décembre :
Décapage



12 décembre :
Réinstallation de la colonne



Electricité de Strasbourg Mesures de délestage

En raison d'un déséquilibre de moyen de production et de consommation électrique, des tensions pourront apparaître sur le réseau électrique.

« Il peut y avoir des périodes ponctuelles où la production sera inférieure à la consommation, le matin de 8 h à 13h et le soir entre 18 h et 20 h. Et comme l'électricité ne se stocke pas facilement, cela peut se traduire par des coupures d'électricité », annonce Yannick Jaquemart, Directeur Nouvelles flexibilités pour le système électrique de RTE.

Pour rétablir l'équilibre il faut augmenter la production et limiter la consommation. Afin de limiter la consommation et en cas de tension, quatre leviers peuvent être actionnés :

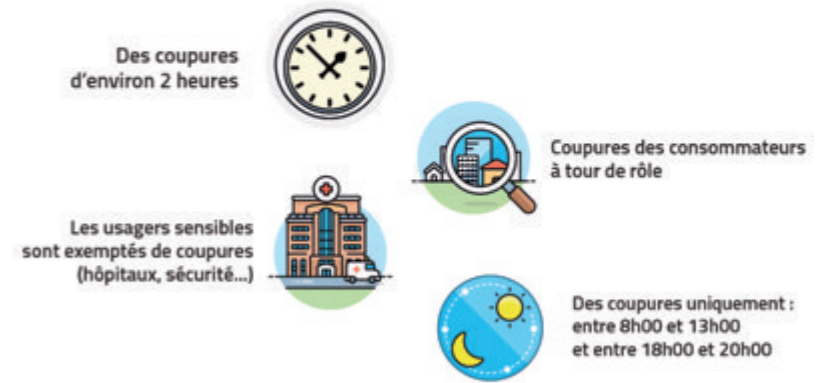
1. Invitation des citoyens à la réalisation d'éco-gestes pour modérer leur consommation pendant les périodes de pointe.
2. Déconnexion des sites ayant des contrats interruptibles. Il s'agit des entreprises qui acceptent de ne pas consommer sur certaines périodes.
3. Baisse de tension de 5% sur tout le réseau. Cette baisse se traduira par la baisse de l'éclairage des ampoules et le temps de charge des appareils électroniques rallongé. Une baisse de 230 à 220 V est peu ressentie par les utilisateurs et engendre des économies d'énergie de l'ordre de 5%.
4. En dernier recours, il est possible de procéder à un délestage : dans ce cas, des coupures peuvent être organisées de manière tournante.

Le délestage est une interruption volontaire et momentanée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Il permet ainsi d'éviter les pannes en cas de demande importante et soudaine, notamment aux heures de pointes. Toutes les zones ne sont pas éligibles à ces coupures temporaires. Les lignes contenant les usagers sensibles tels que les hôpitaux, lieux de service de défense ou encore les industries à risques ne sont pas délestables, ce qui représente environ 40% du territoire. Pour les zones restantes, les coupures seront réalisées de manière tournante de façon à rétablir l'équilibre.

Le délestage n'entraîne pas de dégradation du matériel ou de perte de denrées alimentaires.

En cas de tension majeure, RTE, le réseau de transport d'électricité, émettra un signal d'alerte à J-3. L'information se situera sur le site EcoWatt ainsi que sur l'application dédiée. Il est recommandé de s'inscrire aux alertes afin d'être notifié par Mail ou par SMS si la situation venait à se tendre. Si les mesures de sobriété énergétiques ne suffisent pas, à J-1 15h, RTE indiquera dans quels départements auront lieu les coupures.

INFO DÉLESTAGE COMMENT SONT ORGANISÉES LES COUPURES ?



STRASBOURG
ELECTRICITE
RESEAUX

INFO DÉLESTAGE VOTRE RUE EST-ELLE CONCERNÉE ?

En cas d'alerte Ecowatt

**Rendez-vous sur
info-delestage67.fr**
information mise à jour la veille
à partir de 17h

STRASBOURG
ELECTRICITE
RESEAUX

Si certaines communes devaient être partiellement délestées, le distributeur Strasbourg Électricité Réseaux indiquera sur son site, aux environs de 17h, les zones délestées.

Il suffira d'entrer son code postal pour savoir si des zones de sa commune seront coupées dans la journée. Cette coupure durera environ deux heures et le rétablissement ne nécessitera aucune action de la part des clients.



Pour plus d'informations concernant le délestage, cliquer sur ce QR-Code.

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

INFO DÉLESTAGE COMMENT ÊTRE INFORMÉ DES COUPURES ?

Retrouvez toutes les informations concernant la météo de l'électricité sur moncowatt.fr

- J-3** RTE annonce une vigilance renforcée aux autorités publiques et la possibilité de recourir au délestage
- J-1** 15h00, RTE annonce les départements concernés par le délestage. A partir de 17h00, Strasbourg Électricité Réseaux affiche les zones concernées par un délestage
- J** Rendez vous sur info-delestage67.fr pour connaître les zones concernées par les délestages

www.info-delestage67.fr

STRASBOURG
ELECTRICITE
RESEAUX

Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, RTE, insiste sur le fait qu'il n'y aura pas de risque de black-out mais qu'en cas de déséquilibre entre la production et la consommation et en dernier recours, des coupures temporaires pourraient avoir lieu afin de soulager le réseau électrique. Ces coupures seront programmées et ciblées et auront une durée d'environ 2h.

Mode d'emploi

DANS LE BAC JAUNE, QUE TRIEZ-VOUS ?

Tous les emballages et les papiers se trient !

Papiers, cartons, flaconnages en plastique, emballages en plastique ou métal

à déposer en vrac, emballages vidés et non emboîtés



Interdits :



DANS LE BAC ORANGE, QUE JETEZ-VOUS ?

Les ordures ménagères non recyclables



Interdits :



RB Métal & Design : Escalier et garde corps



Escaliers métalliques - Passerelles en verre
Gardes-corps int/ext - Crédence de cuisine inox
Portails inox/alu/acier - Mobiliers design
Création sur-mesure

06 87 20 20 06



151b route d'Ingwiller 67340 Weinbourg
Email : contact@rbmetal.fr



CARREFOUR CONTACT de Wingen-sur-Moder

3C Rue principale - 67290 Wingen/Moder

Ouvert du lundi au samedi
de 8 heures à 20 heures
et le dimanche
de 9 heures à 12 heures



Tél.: 03 88 89 46 88
ZI - 11 RUE DU WITTHOLZ • 67340 INGWILLER
fischbach.freres@wanadoo.fr



Transports-Bois Fischbach Frères, un savoir-faire depuis 3 générations dans le transport de bois, le négoce de bois d'industrie et de bois de chauffage.

<http://www.fischbach-freres-transport-bois.fr>



À JETER ?
À TRIER ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE
10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr
www.smictomdesaverne.fr

CITEO



Smictom de la région de Saverne

Etat civil du 2nd semestre 2022

Naissances

- 23 août 2022 **RICKAL Mahaut**
Fille de RICKAL Jacques et HAOUACHE Essya
- 24 novembre 2022 **MUNSCH Alicia**
Fille de MUNSCH Sébastien et EL MIZABI Amal
- 15 décembre 2022 **RINDER Charlie**
Fille de RINDER Alain et TASSOT Anne

Sincères félicitations aux heureux parents

Mariages

- 17 septembre 2022 **BURLETTE Claude et MOREL Christine**
05 novembre 2022 **VOEGELE Christian et PAVLOVA Karina**

Sincères vœux de bonheur, de santé et de prospérité

Décès

- 06 août 2022 **BREFI, née DECKER Jacqueline, 93 ans**
1^{er} septembre 2022 **KIRCHER Corinne, 65 ans**
02 septembre 2022 **EHRETSMANN Pierrot, 66 ans**
14 septembre 2022 **WAMPFLER, née RAUSCHER Jacqueline, 83 ans**
06 novembre 2022 **TESINI Alain, 74 ans**

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Nouveaux habitants

RICKAL Jacques domiciliés 8 Rue de l'Homme
HAOUACHE Essya (momentanément 3 Rue de l'Homme)
et leurs enfants **Elijah et Mahaut**

Bienvenue à Weinbourg

Grands anniversaires du 2nd semestre 2022

80 ans - 85 ans - 90 ans et plus



ZIGAN Paulette
(94 ans)



SCHNELL Jean
(80 ans)



ENGEL Rose
(80 ans)



SCHERBA Marie-Antoinette
(85 ans)

Calendrier des Grands anniversaires du 1^{er} semestre 2023

À partir de 80 ans

12 janvier	SCHNEIDER Madeleine 91 ans	26 mars	SEBASTIAN Georges 80 ans
16 janvier	DURRENBERGER Nicole 87 ans	01 ^{er} avril	CLEISS Margot 89 ans
18 janvier	EHRETSMANN Dorothée 87 ans	11 avril	BECKER Christiane 87 ans
30 janvier	KINTZ Pierre 81 ans	14 avril	MANGIN Jacqueline 85 ans
02 mars	EDEL Hedwige 97 ans	07 mai	WESTPHAL Freddy 85 ans
06 mars	FRITSCH Jeannine Françoise 83 ans	21 juin	SCHNELL Frieda 81 ans
14 mars	FEURER Colette 91 ans	27 juin	KIRCHER Anne 99 ans
16 mars	SOLT Marthe Madeleine 92 ans	27 juin	FRITSCH Antoine 84 ans

Meilleurs vœux de bonheur et de santé - Vùn Herze àlles Guete, G'sündheit ùn Kràft



La taxe foncière

Travaux de la commission

La taxe foncière est un impôt dû chaque année uniquement par les propriétaires d'un bien immobilier (bâti ou non-bâti) situé en France. Le montant moyen de taxe foncière payé par les contribuables n'a cessé d'augmenter ces dernières années.

Augmentation de taxe foncière : pourquoi cette hausse ?

Pour comprendre le pourquoi de cette évolution défavorable au contribuable, analysons les différentes composantes de cet impôt.

Le mode de calcul de l'impôt associe les 3 éléments suivants :

1. Le revenu cadastral de la propriété : il correspond au montant d'un loyer théorique qui pourrait être appliqué si le bien immobilier était loué diminué d'un abattement de 50% pour le bâti (TFPB) et de 80% pour le non-bâti (TFPNB).

Exemple de calcul de taxe foncière dans une grande ville :
Valeur locative cadastrale = $120 \text{ m}^2 \times 12 \text{ €/m}^2 = 1\,440 \text{ € par mois}$ soit 17 280 €.

Base de calcul pour l'administration =
 $50\% \times 17\,280 = 8\,640 \text{ € pour la TFPB}$
 $80\% \times 17\,280 = 13\,824 \text{ € pour la TFPNB}$

L'Administration va calculer le revenu cadastral en faisant l'application d'un abattement forfaitaire de 50% à la valeur cadastrale. Ainsi, la taxe foncière est égale à : $8\,640 \text{ € (revenu cadastral)} \times 50\% \times \text{taux fixés par les collectivités locales}$.

2. Le coefficient de revalorisation : Depuis 2018, il est fixé par la loi (article 1518 bis du Code général des impôts, ou CGI) en fonction du niveau d'inflation constaté au mois de novembre de l'année qui précède. En 2022, le montant payé par les contribuables a augmenté a minima de 3,4%, même si la commune ou la collectivité décide de ne pas augmenter son taux de taxe foncière (et c'était le cas de la commune de Weinbourg).

3. Le taux d'imposition : Le taux est du ressort de chacune des collectivités percevant la taxe foncière (département jusqu'en 2020). Depuis 2021, c'est directement la commune de Weinbourg qui perçoit la taxe foncière. Ces taux ont tendance à augmenter dans le temps : le taux de prélèvement moyen de taxe foncière sur le bâti est passé globalement de 34,5% en 1999 à 43,4% en 2010 et à 48,2% en 2021 à l'échelle nationale.

Cette année également le taux à appliquer pour l'année 2023 a dû être voté en conseil municipal. Ces dernières années, les taux ont été stabilisés voire légèrement augmentés. Par ailleurs, la taxe foncière sur les propriétés bâties constitue désormais la principale ressource du panier de recettes fiscales des communes, compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Aussi, deux options se sont présentées :

1) augmenter légèrement le taux (+2% voire 3%) mais limiter les investissements dans la commune pour l'année 2023.

Par exemple : pour une taxe foncière de 700 euros celle-ci passerait à 714 euros (+2%) voire 735,42 euros (+3%) en 2023 (en se basant uniquement sur la variation du taux, variable maîtrisée par la commune).

2) augmenter le taux à hauteur de l'inflation (+5,9%) et nous permettre de continuer à investir dans la commune pour l'année 2023.

Par exemple : pour une taxe foncière de 700 euros en 2022 celle-ci passerait à 741,30 euros en 2023 (en se basant uniquement sur la variation du taux, variable maîtrisée par la commune).

Compte tenu d'un écart acceptable entre une augmentation de 2% et 5,9%, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une augmentation de 5,9%, dans la perspective de pouvoir - si possible - stabiliser ce taux pour 2024.



Le piquetage pour la future antenne-relais au lieu-dit Spenweiler a été réalisé par un géomètre. La déclaration de travaux a été déposée et validée. Les travaux pourront démarrer dès que l'Association foncière aura donné son accord pour la servitude de ses chemins.



Après une année d'existence, les référents ont pu dresser un bilan sommaire. Plusieurs contacts ont eu lieu avec la gendarmerie pour des problèmes de nuisances et de déchets sauvages. A chaque fois, la réponse était à la hauteur des attentes.

N'hésitez pas à faire remonter aux référents tous les faits qui vous semblent inhabituels ou étranges.

Pour 2023, plusieurs travaux seront à l'ordre du jour.

Le mur de soutènement de la Rue du Moulin sera mis aux normes et le trottoir élargi pour respecter les dimensions légales. Ce chantier est combiné avec celui du remplacement de la conduite d'eau, par le SDEA, entre la salle polyvalente et l'école (Cf. Page 18 et 37).

Après la mise en priorité à droite du village et certains aménagements dans la Rue de l'Homme, la commune poursuivra les aménagements de sécurité afin de réduire la vitesse des voitures à différents endroits stratégiques. Certains aménagements seront programmés soit pour 2023, soit pour les années suivantes, notamment :

1. Mise en place de coussins berlinois dans la Rue Hohl et la Rue du Moulin et
2. Stationnement matérialisé en alternance à différents endroits sur l'axe principal.



SDEA

Réseau d'eau potable

Notre réseau d'eau potable étant vieillissant, pour éviter les désagréments de coupures d'eau suite à différentes cassures sur le réseau, nous avons pris la décision, en accord avec le SDEA, de refaire le tronçon de réseau d'eau potable de la Rue du Moulin.

Les travaux se feront en marge des travaux de réfection du mur de soutènement, au niveau des anciens jardins communaux, à coté de la salle polyvalente. Ils commenceront a priori au courant du mois de février et termineront (pour la partie mur de soutènement courant Juillet).

Ces travaux sont, c'est prévisible, assez coûteux et nous obligent, à regret, à revoir le tarif de l'eau potable à la hausse, de 4%.

Réseau d'assainissement

Par ailleurs, suite à une réunion de la commission locale d'assainissement, qui regroupe les communes de Weinbourg, Ingwiller, Weiterswiller, Obersoultzbach, Uttwiller, Niedersoultzbach et Menchhoffen, il a été décidé de revoir le tarif de l'assainissement à la hausse, de 3%, pour pallier l'explosion des prix de l'énergie, et notamment de l'électricité.

Le SDEA nous avait suggéré d'augmenter de 6% (pour suivre l'inflation), les délégués ont opté pour limiter l'augmentation de 3% seulement, pour qu'elle ne soit pas trop lourde à porter pour les contribuables

Weinbaechel

Suite à de nombreux ruissellements et ravinements du chemin de l'Association foncière au niveau du bassin d'orage, une solution pérenne a été trouvée avec la mise en place d'une dalle de béton. Avec cette mise en place, les ruissellements à venir ne ravineront plus les berges.

ESPACES VERTS

Nous avons bénéficié d'une opération de subventionnement de la part de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre, pour planter des arbres fruitiers à l'aire de rencontre multi-générationnelle. Nous allons en planter six le long du terrain stabilisé (pommiers, poiriers, mirabelliers et pruniers).

En 2023, des haies seront plantées entre le parking et le terrain stabilisé pour d'une part séparer les espaces et permettre les nidifications. Ce seront probablement des charmilles.

Nous envisageons également d'arracher les haies vieillissantes ou déperis au cimetière, ce qui facilitera la tonte pour l'ouvrier communal.



Six arbres fruitiers plantés à l'aire de rencontre multi-générationnelle

Les habitants s'étaient habitués à les voir, par-ci et par-là dans le village : nous parlons des moutons de l'entreprise Prestamouton d'Erckartswiller qui « fauchaient » les espaces verts de manière écodurable, tout en libérant du temps de travail de notre ouvrier communal. L'entreprise ayant dû mettre la clé sur la porte, nous ne les verrons malheureusement plus. Quel dommage !

La municipalité en place a misé sur la communication et la rencontre de nos administrés. C'est grâce au dialogue qu'on peut désamorcer un certain nombre de situations qui peuvent, à la longue, devenir problématiques.

Ainsi, dès 2021, elle a mis en place des rencontres dans les quartiers, qu'elle a nommées « permanences hors les murs ». Le principe de ces rencontres est de fixer des rendez-vous aux habitants d'un quartier et de les inviter à venir discuter avec deux ou trois élus pour leur exposer des problèmes qu'ils rencontrent ou leur faire des suggestions. Grâce à ce dialogue, bon nombre de projets ont déjà évolué et parfois pris un autre tournant, les riverains ayant parfois une vision ou un besoin différents de la municipalité.

Malgré ces réussites, nous avons remarqué qu'en 2022, les administrés étaient moins présents aux rendez-vous fixés. C'est pourquoi la municipalité va modifier le mode d'échange mis en place : en 2023, elle abandonnera les permanences hors les murs pour un an au moins et les remplacera par deux forums.

Ces forums prennent la forme d'une rencontre, en salle polyvalente, les vendredis 14 avril et 22 septembre, de 20 heures à 22 heures.



Permanence du lotissement Les Alouettes (08 août)



Permanence de la Rue du Moulin (27 juin)

Les administrés pourront y rencontrer les élus présents dans les différentes commissions communales, afin de leur poser les questions qui les interrogent, leur soumettre les problèmes qu'ils rencontrent et leur faire les propositions qui les motivent.

Ces deux moments de rencontre seront construits comme des moments d'information sur l'action de la municipalité et d'échange autour des cinq pôles que sont les commissions municipales :

- Pôle 1 : finances, économie, emploi, social et logement
- Pôle 2 : travaux, urbanisme, sécurité et accessibilité
- Pôle 3 : environnement, eau, forêt, chasse, espaces verts, agriculture et développement durable
- Pôle 4 : information, communication, personnel et qualité de service
- Pôle 5 : éducation, jeunes, aînés, associations, animation, sport, culture et langue régionale.

Bien entendu, d'autres points encore pourront y être abordés et débattus, au gré des envies et des besoins des administrés présents. Les élus seront au service des administrés.



COMMISSION 5
5. ÜSSCHÜSS

Etat des lieux

Fête de Noël des enfants

Le samedi 17 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de Noël des enfants. Après deux années de « Drive de Noël », la commission 5 a choisi de proposer un temps convivial aux petits et aux grands. La remise des cadeaux était assurée par le père Noël venu spécialement pour l'occasion.

Les enfants avaient la possibilité de boire un délicieux chocolat chaud, et du vin chaud était proposé aux adultes.

Les enfants repartaient le sourire et la moustache de chocolat aux lèvres...

Merci à tout ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.



VIE DE LA COMMUNE
GEMEINDELÄWE

Weinbourg vue du ciel

Suite aux prises de vues aériennes effectuées en mars 2022 par la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre, dans le cadre de la constitution d'une orthophotographie, l'entreprise « Europe vue du ciel » a pris des photos de la commune de Weinbourg. Nous remercions la Communauté de communes de nous les mettre à disposition.

Affaires scolaires (suite)

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 06 12 2022, l'école de Weinbourg fermera ses portes et les enfants domiciliés à Weinbourg, intégreront le R.P.C d'Ingwiller dès la rentrée 2023/2024.

En ce début d'année, trois représentants de la commission 5 se sont réunis à l'école d'Ingwiller, avec M. Adam, maire d'Erckartswiller, Mme Bourgeat, maire de Sparsbach, M. Doeppen, maire d'Ingwiller, Mme Brach, adjointe chargée des affaires scolaires, Mme Didiot, inspectrice de l'Education nationale des Vosges du Nord, Mme Pfeiffer, directrice de l'école d'Ingwiller, Mme Jost-Lienhardt, vice-présidente de la Communauté de Communes Hanau-La Petite-Pierre (CCHLPP), Mme Bauer, responsable du Pôle jeunesse de la CCHLPP ainsi que Mme Finck, représentante du Péri-scolaire d'Ingwiller.

Les enfants des communes de Sparsbach et d'Erckartswiller sont rattachés à l'école d'Ingwiller depuis des années, 17 ans pour la commune d'Erckartswiller et davantage encore pour Sparsbach. Ils sont satisfaits de la qualité de l'enseignement et n'ont pas de remontées négatives.

La directrice de l'école a présenté son école et, entre autres projets, celui de l'agrandissement de la cour d'école et notamment de la végétalisation d'une partie de celle-ci. Une a deux classes sont rénovées chaque année, il reste encore quelques classes à restaurer au second étage.

Nous avons pu visiter le site : l'école maternelle, l'école élémentaire, le Centre de documentation et d'information (CDI), le péri-scolaire, le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED).

L'école d'Ingwiller dispose de classes bilingues : il n'y a pas de filière bilingue en Petite section. Les élèves entrent en



Moyenne section peuvent intégrer la filière bilingue. Exceptionnellement, certains élèves de Grande section issus de Weinbourg pourront être acceptés en classe bilingue, après l'évaluation faite par Mme Falck (conseillère pédagogique pour la langue régionale).

Les parents qui le souhaitent peuvent prendre rendez vous avec Mme la directrice pour visiter l'école et le péri-scolaire.

Mme Didiot s'engage à ce que les élèves de Weinbourg visitent, sur un temps scolaire, les locaux de l'école d'Ingwiller en fin d'année.

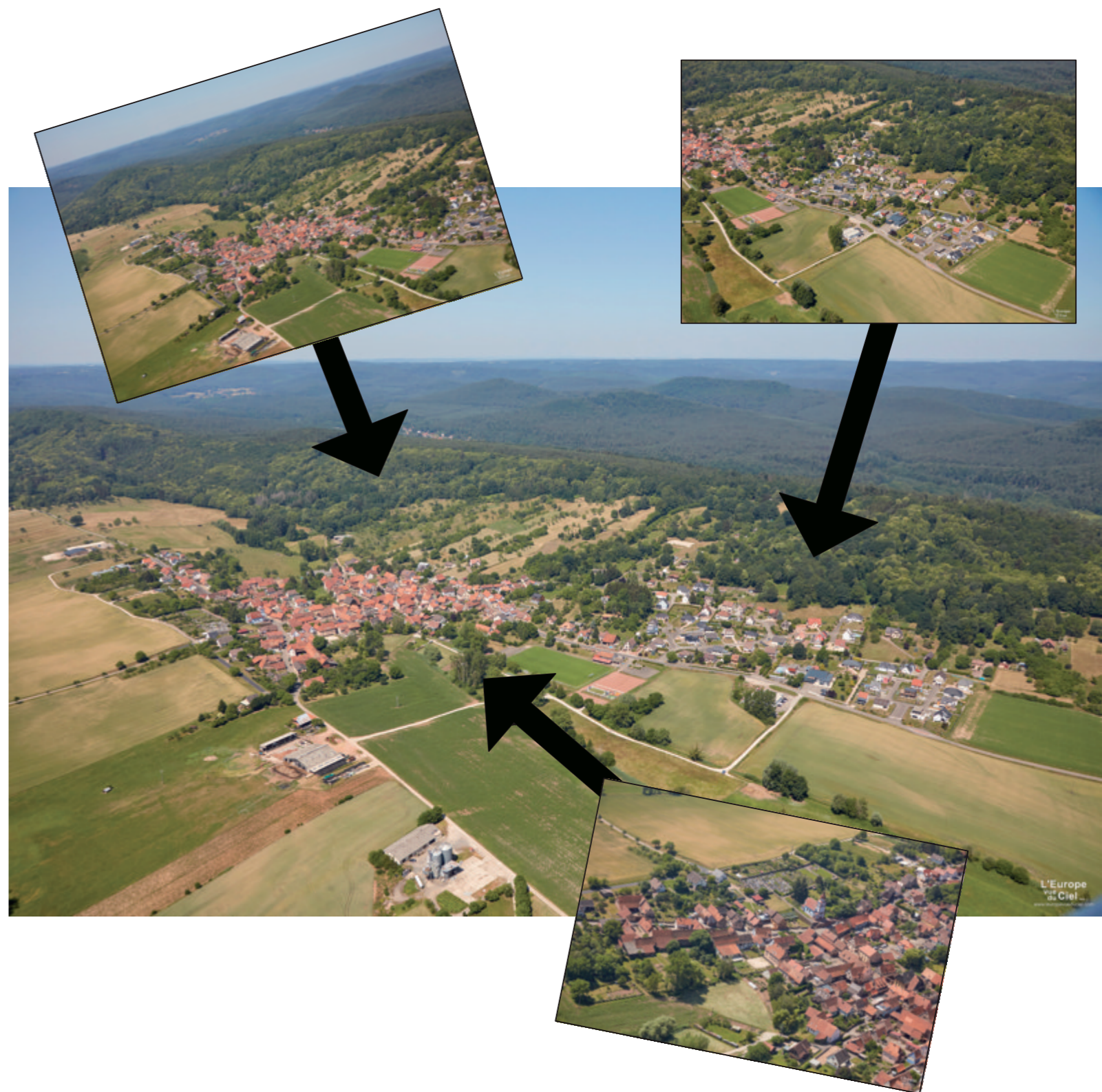
Le 18 janvier, la commission 5 a eu un entretien avec M. Rahmouni, chargé du service transport auprès de la région.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 02 février à 20 heures, à la salle polyvalente.

Concernant les inscriptions scolaires : pour les enfants de Petite Section ainsi que pour les nouveaux arrivants, elle se feront à partir de la première semaine des vacances de février 2023.

Concernant les inscriptions en péri-scolaire : les enfants de Weinbourg pourront s'inscrire dès le mois de mars 2023.

Concernant les inscriptions au transport scolaire : Les enfants de Weinbourg pourront s'inscrire dès le mois de juin 2023.





Le Conseil intercommunal des enfants

En octobre le Conseil intercommunal des enfants (CIE) a fait sa « rentrée », avec un premier bilan des actions menées l’an passé, et la création d’un questionnaire afin de récolter les attentes pour l’année à venir.

Deux membres du CIE ont choisi de ne pas poursuivre leurs actions et ont démissionné.

Suite au questionnaire, les jeunes élus ont choisi de se répartir en trois commissions.

A Weiterswiller, il s’agira de réfléchir à un projet de réaménagement de zone humide et l’élaboration de sentiers, ainsi que la construction de cabanes. Eliott Lincker, Eliott Keith et Erin Beinsteiner ont choisi de s’investir dans ces projets.

A Obersoultzbach, les thèmes choisis sont la découverte des champignons et les bricolages. Jeanne Lincker, Alma Grussi-Puel et Nina Donmezbas ont décidé de s’impliquer dans ces thématiques.

A Weinbourg, il a été décidé de réfléchir autour de soirées à thème et d’une chasse aux trésors. Eliott Keith, Erin Beinsteiner et Tim De Lijster vont chercher comment articuler et mettre en œuvre ces projets.



Le 2 novembre dernier, une délégation du CIE, composée de Nina Donmezbas et Erin Beinsteiner, accompagnées des élus des trois communes, s’est rendue au Centre Hospitalier Sainte-Catherine de Saverne (Cf. photo) pour y remettre une partie des dons de jeux, jouets et livres récoltés par la commission « partage et solidarité ». Ces dons profiteront aux enfants hospitalisés de Saverne. Les jeunes élues ont été chaleureusement accueillies et remerciées par Mme Mélanie Viatoux, directrice de l’établissement, le Professeur Jean Stefaniuk, chef du service pédiatrique de Saverne, ainsi que des membres du personnel.

Cérémonie du 11 novembre

« (...) L’Histoire des Alsaciens, lors de la Première guerre mondiale, a une autre résonance encore. Ces jeunes – soldats ou civils – ont connu des parcours vraiment chaotiques, mais aussi tellement divers. Leur vécu était tiraillé entre deux nations, entre deux langues ou deux cultures, entre deux peuples : le peuple d’hier et le peuple de demain. Et pourtant ils appartenaient à l’un, ainsi qu’à l’autre. Ils ne pouvaient ni gagner cette guerre, ni la perdre, ils ne pouvaient que la subir.

En tous les cas, on leur a demandé de prendre les armes pour combattre soit des frères, ceux d’hier ou ceux de demain. A partir de là, aucun choix n’était simple, aucun combat juste, aucune destinée condamnable. Une tempête sous un crâne pour trouver une solution à ce problème épicurien.



Les premiers ont choisi de prendre les armes pour combattre dans l’armée française sous une fausse identité, et ainsi éviter les représailles allemandes.

Aujourd’hui, ce sont presque des soldats inconnus. Sur leur tombe, il y a bien un nom, mais pas le leur. C’est l’étonnante découverte faite à l’occasion d’un inventaire des poilus Belfortains, morts en 1914/18.

D’autres ont choisi de ne pas trancher ce dilemme et de désertir pour ne pas prendre les armes, considérant qu’il n’y avait – en tant qu’Alsacien – pas de combat juste.

D’autres enfin ont dû endosser l’uniforme des Feldgrauen et combattre les soldats français. Bien que l’on ne parle pas encore de « Malgré-nous », ce terme n’apparaîtra qu’en 1920, ces soldats ont été confrontés à un dilemme incroyable.

Aujourd’hui, tous les morts de la guerre 1914/18 ont droit au même respect, les Alsaciens-Mosellans Feldgrauen ayant servi leur patrie d’alors, l’Allemagne, tout comme les Poilus français.

A leur retour au pays, certains de nos anciens ont été humiliés, traités comme des réprouvés. Ils ont été fouillés et leurs insignes militaires confisqués. Les prénoms, parfois même les noms de famille, de leurs camarades disparus ont été francisés sur les monuments aux morts. Parfois même, il a été rajouté « Morts pour la France ». Mais si nous sommes réunis aujourd’hui, c’est bien pour honorer nos morts, sans exception, sans distinction ni d’origine, ni de race ou de religion. Nous honorons nos morts – tous nos morts. (...) »

Extrait du discours du maire, Yves RUDIO

Extrait du texte « Les deux soldats » :
« Mais un matin arrivèrent des soldats. Il faut défendre ton pays et en finir avec ces sales ennemis. Enfile ça et prends ton barda. Tu oublies les étoiles, les rivières, les mirabelles, ton père, ta mère, ta sœur. T’es un soldat TOMA. Tu marches au pas, tout droit. Tout droit vers la guerre. Tout droit vers l’enfer.

TIBO d’ici, TOMA de là-bas sont arrivés en même temps dans un immense champ de bataille. Ils sont restés et chacun a tiré de l’autre côté de la tranchée. Ils ont tiré des p’tits gars d’ici, des p’tits gars de là-bas, des p’tits gars qui étaient leurs frères, mais ils ne le savaient pas. »

Une des citations lues par Erin BEINSTEINER et Eliott KEITH, élus du CIE



NOUS SOMMES LÀ POUR PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE CONSTRUIRE LEUR VIE EN CONFIANCE

**Votre Caisse Locale et Agence à Ingwiller :
 61 rue du Général Philippot - 03 88 89 21 00**

rendez-vous sur : **groupama.fr**

Caisse Régionale d’Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - 05/2022.



La fête des aînés

Dimanche 15 janvier, la municipalité a invité les aînés de la commune, de 70 ans et plus, à un repas au restaurant du village, « Le Bois flotté ». Une soixantaine de personnes se sont ainsi retrouvées pour le repas de midi : outre les invités, Messieurs le pasteur et le curé étaient de la fête. Par souci de placer tout le monde dans la grande salle du restaurant, le conseil municipal s'est déplacé en mode réduit seulement.

Le repas a séduit tout le monde avec un pot-au-feu traditionnel. L'animation musicale était assurée par l'homme-orchestre Armand Geber.

Nous reproduisons ici le discours prononcé par Yves RUDIO, le maire de Weinbourg, à cette occasion.



Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le pasteur, Monsieur le curé,

Chère Priscille, cher Cédric,

Cher Armand,

Mesdames, Messieurs,

Mes chers concitoyens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve tous réunis, à pareille époque, après les fastes des fêtes de fin d'année, avec leurs repas festifs et l'excitation qui les entoure. Mais c'est surtout après deux années spéciales que je suis content de vous retrouver, ici, aujourd'hui. Après deux années de crise sanitaire, où nous avons préféré ne pas vous réunir, pour ne pas vous mettre en danger. Nous avons en effet préféré, en 2021 et en 2022, venir vous trouver chez vous pour vous remettre un bon pour un repas ici même, à notre restaurant « Le Bois flotté ». J'espère que vous en avez bien profité.

Cette année, je suis bien content de pouvoir vous compter aussi nombreux et vaillants. L'équilibre des



effectifs est maintenu par l'arrivée de celles et ceux qui nous ont rejoints, en cours d'exercice, ayant à leur tour franchi le cap des soixante-dix ans. Et cette année, ils sont nombreux. Bienvenue à vous toutes et vous tous.

Mais j'aimerais aussi associer à cette journée de fête toutes celles et tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui. J'aimerais surtout rappeler à notre souvenir le décès de nos disparus de cette année :

- Le 3 janvier, Madame BRUA Andrée,
- Le 30 mars, Madame PANTZER Liliane,
- Le 2 avril, Madame KEIFF Marthe,
- Le 20 avril, Madame BUCQUET Simone,
- Le 15 mai, Monsieur WESTPHAL Jean,
- Le 6 août, Madame BREFI Jacqueline,
- Le 1^{er} septembre, Madame KIRCHER Corinne,
- Le 2 septembre, Monsieur EHRETSMANN Pierrot,
- Le 14 septembre, Madame WAMPFLER Jacqueline et
- Le 6 novembre, Monsieur TESINI Alain.

Ils ont été très nombreux et nous regrettons leur absence, car nombre d'entre eux auraient été présents aujourd'hui. Je vous propose de respecter une minute de silence pour eux.

(Minute de silence)

Je vous remercie.



L'intervention musicale d'Armand Geber a bien été appréciée, de l'avis de tous



Toutes proportions gardées, notre commune n'échappe pas à l'évolution démographique nationale qui tend au vieillissement de la population. Mais nous voyons tout de même de plus en plus de jeunes couples acheter de l'habitat ancien, pour le rénover et faire de notre village leur nouveau cadre de vie. Ainsi, contrairement à d'autres communes, notre centre ancien ne meurt pas : il se renouvelle sans cesse.

Et c'est là, le défi que notre municipalité doit aujourd'hui relever : permettre aux nouveaux Weinbourgeois de s'intégrer dans notre village, sans générer de rupture ni avec son histoire, ni avec ses traditions.

Ainsi, c'est la raison pour laquelle nous avons développé une aire de rencontre multigénérationnelle, où petits et grands peuvent trouver leur plaisir et se rencontrer autour d'activités sportives, culturelles ou de loisirs. Nous avons la chance aussi de compter dans notre village des associations actives et engagées.

Et nous ne négligeons bien entendu pas notre action envers les aînés que vous êtes. Ainsi, nous avons récemment hébergé une formation à destination des aînés dans le numérique, mise en place par la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre. Nous avons également travaillé à la mise en place d'une plateforme solidaire, aux côtés de la Communauté de communes. Malheureusement, ce projet n'a pas abouti à une rencontre intergénérationnelle concrète, comme espéré.

Mais ce côté intergénérationnel reste un pan de notre action que nous souhaitons développer encore davantage. Vous, les aînés, avez tant de choses à transmettre et les jeunes générations ont tant de choses à apprendre. Les jeunes élus du Conseil intercommunal des enfants l'ont compris aussi, puisque la commission qui se réunit à Weinbourg va intégrer cette donnée dans son action de 2023.

Ïn ejerem Läwe hän ìhr viel g'schàfft ùn viel g'opfert. Hit mues d'G'sellschàfft dis ànerkenne ùn mues dis au



zerückgänn kinne. 's Zàmmeschàffe, Hànd ìn Hànd, ùn de Zàmmehält zwìsche d'Generàtione soll ken leeres Verspreche meh sinn.

Friehjer ìsch d'is ken Problem gewenn. Do hàn mehreri Generàtione ùnter'm selwe Dàch gewohnt, do hàt m'r sich die Fröj vùm Zàmmehält gàr nitt g'stellt: D'is ìsch vùn sich ùs gänge! Ìn Winbùri, hàn m'r viel Glück, denn mìr kenne dene Zàmmehält. Winbùri ìsch ùnser gemeinsàmes grosses Hüs. Do wohne m'r àlli zàmme ùn àm Zàmmehält verstehn m'r ebbes, d'is hàn m'r b'sünterscht ìn d'COVID-Period gemerikt, wù d'Litt noch meh wie sùnscht ùf d'àndere àngewiese gewenn sinn, ùn d'ältere Litt nàtierlich noch meh wie d'àndere. D'is merikt m'r au e jede Dàà, wenn e jünges Ehepàar fer d'ältere Noochber d'Kommissione màcht odder de Schnee vùr'm Hüs ewegschüfelt.

Die Problemàtik hàt m'r vùr e pàar Jahr folgendes Gedicht zueg'flischtert:

Min kleine Derfel

Yves RUDIO

Min kleine Derfel
hàt nix vùm Städtel
ken G'schäft ùn ken Poscht
nix wie ebbes koscht

's lejt witt weg vùn d'Sross
dü meinsch 's ìsch nix los
doch wenn de guet löjsch
kànnsch sàhn lütter Zeuch

dü siehst wie's Lüft holt
wie's d'Nàtür bemolt
wie's àn sin'm Brüch klebt
ùn gànz g'mietlich lebt

min kleine Derfel
brücht nix vùm Städtel
e Stìck Làwe glünzt
d'is g'ibt's ùmesùnscht



Avant de vous inviter à passer à table, je tiens à remercier toutes ces petites mains qui ont fait et feront de cette après-midi une réussite. Je pense aux élus qui ont imaginé cette journée de rencontre et de partage, aux agents de la commune qui ont contribué à la réussite de notre repas, à Cédric et son équipe qui vont nous régaler, à Armand qui va nous divertir et à toutes celles et tous ceux qui, de prêt ou de loin, ont contribué à faire de notre journée un moment de partage.

Quant aux applaudissements qui vont suivre, nous les partagerons avec tous les méritants, comme le repas qui va nous être servi.

Merci à toutes et à tous. Ùn lonn's ejch schmecke ! Bon appétit !

Yves RUDIO
Maire de Weinbourg



**ENTRAIDE
ZÀMMEHÀLT**

**CARITAS Alsace
Une aide de proximité**

Caritas Alsace compte cinq équipes dans la zone « Nord Ouest » de l'Alsace. En 2021, les 116 bénévoles de ce secteur ont aidé 232 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Le territoire est parmi les plus avancés dans le domaine de l'aide à une alimentation digne pour tous. A Hochfelden et dans l'équipe du Kochersberg-Ackerland, nos bénévoles proposent des colis et des paniers solidaires, avec près de 14 tonnes de nourriture distribuées par ces deux équipes en 2021. Des liens ont été tissés avec des agriculteurs pour fournir des produits locaux et de qualité aux bénéficiaires. Outre l'aide alimentaire, qui a concerné 92 familles en 2021, le secteur est particulièrement dynamique dans le domaine des solidarités familiales, avec 14 enfants qui ont pu partir en vacances dans des familles d'accueil bénévoles, et 6 familles accueillantes dans le secteur. A Marlenheim, l'équipe a aidé 21 familles en situation de précarité, et a vu la renaissance d'un groupe participatif, pour briser la solitude. A Saverne l'équipe est également particulièrement dynamique. L'équipe implantée en Alsace Bossue a vu la naissance d'une nouvelle activité en lien avec le centre de détention d'Oermingen : les bénévoles, qui ne connaissaient pas le monde carcéral, ont été frappés par la détresse et la grande précarité qui touchent certains prisonniers. Enfin, à Marmoutier, une

équipe, d'ordinaire très engagée dans la thématique des vacances pour les personnes en situation de précarité, s'est mobilisée pour un accueil d'urgence de cinq familles réfugiées venues d'Ukraine. Vous l'avez compris, nos actions sont variées et il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org



Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



www.caritas-alsace.org



Les News de la Weinbourgeoise

Journée du patrimoine du 18 septembre 2022 : découverte des parcours historiques

La Weinbourgeoise a proposé une visite guidée des sites et curiosités remarquables de la commune qui a rassemblé une bonne quinzaine de personnes. Jean Haessig n'a pas tari d'anecdotes au fil des rues et le petit groupe s'est retrouvé ensuite sur la Place de la Mairie pour partager un moment convivial autour d'un bon café et quelques douceurs.

Deux enfants avec leurs mamans sont venus profiter d'un grand jeu de l'oie pour découvrir notre beau patrimoine au fil de questions qui les incitaient à parcourir les rues pour chercher les réponses et avancer sur le plateau de jeu. Au final, ils ont récolté plusieurs douceurs !



Soirée vin chaud du 26 novembre 2022 :

La Weinbourgeoise a offert comme elle le fait depuis sa création une soirée conviviale autour d'un vin chaud accompagné de Bredle sur la Place de la Mairie. Cette année, ce n'est pas la météo qui fut une concurrence mais le mondial du foot car la France jouait le même soir. Le public a en effet commencé à affluer après la fin du match. Une soirée toujours chaleureuse et propice aux échanges.



Les nouveautés pour 2023...

Des soirées sportives



« Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins, à bicyclette ! », chantait Yves Montand ... Martin sera à l'œuvre pour organiser des balades à vélo les mercredis de 20 à 22h durant les beaux jours. A vos vélos, chambres à air, pédales et guidons pour des aventures sur les chemins communaux. Nous communiquerons sur le début de l'activité par les canaux habituels (mails, site de la commune, Facebook).

Des après-midis échanges



Une fois par mois, Sandrine proposera aux jeunes mamans et papas de se rencontrer autour d'un Kaffeekränzel pour apprendre à se connaître, créer du lien entre les habitants du village, intégrer les nouveaux arrivants. Nous vous ferons connaître les dates retenues et le lieu au plus vite.



En attendant de vous retrouver lors d'animations, ateliers, sorties, nous vous souhaitons une très belle année 2023 !!!!

Une promenade avec une comportementaliste animalière



La Weinbourgeoise prépare pour le printemps une sortie avec une comportementaliste animalière à laquelle pourront participer tous les amis des compagnons à quatre pattes qui souhaitent en apprendre davantage sur leur chien.



Spectacle itinérant le samedi 29 avril 2023

Financé par la Comcom, ce spectacle de la compagnie Luc AMOROS de Reipertswiller aura lieu cette année à Weinbourg. La Weinbourgeoise s'associe au projet pour l'organisation d'un moment convivial avec les spectateurs. La thématique retenue est celles des sorcières, tout un programme !

Calendrier de la Weinbourgeoise...

4 mars 2023 : Assemblée générale de la Weinbourgeoise à la salle polyvalente

24 mars, 26 mai, 28 juil. et 22 septembre 2023 : Balade des mots

29 avril 2023 : spectacle itinérant à Weinbourg sur le thème des sorcières

7 mai 2023 : 7^{ème} Fête des jardiniers

13 juillet 2023 : Bal du village

25 novembre 2023 : Soirée vin chaud sur la Place de la mairie



Assemblée générale de la Weinbourgeoise le 4 mars 2023

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale de la Weinbourgeoise en salle polyvalente le 4 mars prochain. Venez nous rejoindre pour participer à la vie du village, pour l'animer avec des activités pour tous les âges, pour soutenir nos efforts et nos actions !

Nous avons besoin de vous qui aimez votre village et souhaitez le faire vivre...

La Weinbourgeoise se réunit chaque 3^{ème} jeudi du mois à 20h en salle socio-culturelle. Venez nous rejoindre pour construire la suite de notre histoire !



Association sportive de Weinbourg

L'AS Weinbourg a organisé, le 31 octobre dernier, sa traditionnelle soirée harengs - le Häri Owe - dans la salle polyvalente de Weinbourg.

Cette soirée a connu un franc succès grâce à l'organisation de quelques bénévoles de l'association qui ont mis la main à la pâte. Ils ont encore une fois prouvé leur savoir-faire pour ce qui fut une belle réussite, à l'instar des préparateurs des harengs fait maison, les petites mains de Mesdames Westphal Jeannine et Murer Doris.

Pour les personnes n'étant pas friands de harengs un jambon braisé a été servi avec des salades, du fromage et un dessert. Nous comptons réitérer cette manifestation cette année toujours le 31 octobre 2023 et avons l'intention de proposer le soir même un service drive (Cf. encart).

Une attrayante tombola a fait quelques heureux gagnants et Colin nous a emmené dans la magie des kloppfers. Une soirée conviviale et une belle réussite de l'AS Weinbourg.



31 octobre : Häri Owe
à la salle polyvalente de Weinbourg



**Soirée harengs
Häri Owe
de l'ASW**
31 octobre 2023 - à la salle polyvalente
(possibilité de drive sur réservation)

Les dimanches 25 juin et 13 août 2022, l'ASW a organisé deux tournois de pétanque qui ont, à chaque fois, rassemblé un public nombreux.

Pour 2023, l'association remet le couvert. Les dates ne sont pas encore définies, mais ces tournois auront lieu vers la fin des mois de juin et d'août 2023.



Le 29 décembre a eu lieu le tournoi en salle à Haguenau, où l'équipe de Weinbourg s'est démarquée en remportant la 4ème place de leur groupe.

Nous félicitons toute l'équipe présente et surtout Fano Voegele qui était dans l'objectif de la photographe. Bravo à tous les joueurs.

Devait s'en suivre le tournoi Futterer qui malheureusement a été annulé faute de participants. Tournoi où nous sommes premier depuis 3 ans !!! Une position à conserver et un titre à défendre.



29 décembre
Tournoi en salle à Haguenau



Fin juin 2022
Montée de l'équipe 2 en division 7



Doris Murer (à gauche) et
Michèle Wolf (à droite)

**WEEKEND FOOT
de l'ASW**
29 et 30 juillet 2023 - au stade municipal
**MATCH DE PROPAGANDE FEMININ
AU NIVEAU D2 NATIONAL
OU INTERNATIONAL**
05 août 2023 - au stade municipal
(avec la présence de Michèle Wolf, ancien membre de
l'équipe de France féminine)

Langues et religion dans le domaine public à Weinbourg

„Nachdem ihre glücklich Regierende aller christliche Majestät Ludwig der Sechzehende unser so gnädig= als gerechten König und Vatter nach einem gehaltenen Rath der den 22^o Hornung Letztere 1787ten Jahrs in Versailles versammelten 136 Notablen des Reichs unter ander sich entschlossen, dass in allen und jeden Provinzen seines Reichs eine General Versammlung aus einem Presidenten und 12 Personen des geistlichen Stands, 12 des Adelstands, 24 des Bürgestands und einem Greffier bestehent gemacht werde, ...“

« Après la tenue à Versailles du conseil du 22 février de l'année passée 1787 devant 136 notables du royaume, votre Majesté chrétienne Louis le Seizième, notre Roi et Père gracieux et juste, dans son heureux gouvernement a décidé entre autres que dans toutes et chaque province de son royaume se tiene une assemblée générale composée de 12 membres du clergé, de 12 de la noblesse et de 24 de la classe des bourgeois, ainsi que d'un greffier, ... »

Le pauvre ne sera plus « heureux » très longtemps : il sera détrôné le 10 août 1792, puis guillotiné le 21 janvier 1793. Mais en 1788, le style de ce préambule témoigne encore d'un grand respect envers le roi.

La langue sous le nazisme

En Alsace, la langue fera partie des outils de la dictature nazie. L'Alsace ne sera pas qu'occupée, elle sera annexée au 3^{ème} Reich et soumise à une « défrancisation » et une « regermanisation » („Regermanisierung“) radicales.

Il était interdit de parler français, la presse de langue française fut interdite, les panneaux des magasins et des rues, les noms des communes et des familles et les prénoms à résonnance française furent changés.

Ainsi, Weinbourg redevint Weinburg, mais le ridicule alla jusqu'à changer le prénom de certaines fillettes du village : une Madeleine a dû s'appeler Magdalena (elle optera pour le diminutif Leni, moins compliqué), une Georgette a dû s'appeler Edith, une autre Erna, une Jacqueline Elfriede.

Le français sera interdit en Alsace ; seuls l'allemand et l'anglais étaient enseignés au collège.

Après la guerre, les cours se sont de nouveau faits en français. En arrivant au collège de Bouxwiller, Madeleine Schneider était 3^{ème} en allemand, 13^{ème} en anglais, mais nulle en français. Aussi a-t-elle arrêté sa scolarité (racontée par la concernée à l'auteur de ces lignes en 2019).

Depuis la Libération (1945), les comptes rendus des délibérations du Conseil Municipal sont toutes en français, ce qui n'exclut pas que lors des délibérations l'alsacien ait longtemps été prépondérant pour ne pas dire exclusif.

La Religion

Une chose qui étonne le Français de ce début du 21^{ème} siècle, c'est l'interpénétration de l'Eglise et de l'Etat, ou, sur un plan

plus personnel, la foi chrétienne présente dans l'engagement politique.

Ainsi, au revers de la couverture du « Cahier des Doléances » de 1888 on peut lire en allemand et en écriture gothique :

„Zu ewigen Zeiten!
Gebt dem Kayser, was des Kayzers ist
und Gott, was Gottes ist. Math. C. 22 v. 21“

« Pour les temps éternels ! »
« Rendez à l'empereur ce qui est à l'empereur et à Dieu ce qui est à Dieu. Matthieu, chapitre 22, verset 22 »

En citant cette parole du Christ en préambule, ils reconnaissaient que leur foi les amenait à respecter le roi catholique romain bien qu'une forte majorité des villageois aient été luthériens : en 1854, sur 822 habitants 722 (88%) étaient luthériens, 59 (7%) catholiques romains et 41 (5%) israélites.

Pour eux, la royauté semblait être établie « pour les temps éternels ». 5 ans plus tard, la royauté aura fait place à la république, même si celle-ci devra s'effacer devant les 28 ans des deux empires (1804-1814 et 1852-1870) et les 34 ans de la Restauration (1814-1848).

Plus tard, « pour la célébration de la fête de notre auguste Roi Charles X au jour du 4 novembre » 1829, « à dix heures, le Maire et les Conseillers Municipaux se sont rendus avec leur pasteur à l'église où tous les habitants se sont assemblés. Le pasteur a tenu un discours analogue [à celui du Maire, précédemment] et a prié avec les paroissiens pour la conservation des jours de notre bon Roi. » (Conseil Municipal, 19.11.1829)

Ce temps est bien révolu. Aujourd'hui, une mairie n'a même plus le droit de dire en quoi consiste la Fête de Noël en mettant une crèche dans ses locaux.

Sans doute, dans le temps, l'Etat empiétait-il sur l'Eglise et vice-versa, et qu'une sage séparation de l'Eglise et de l'Etat est une bonne chose, mais certains ne poussent-ils pas l'intransigeance un peu loin ?

Jean Haessig



Couverture du « Cahier des Doléances de Weinbourg (2 juin 1788) »

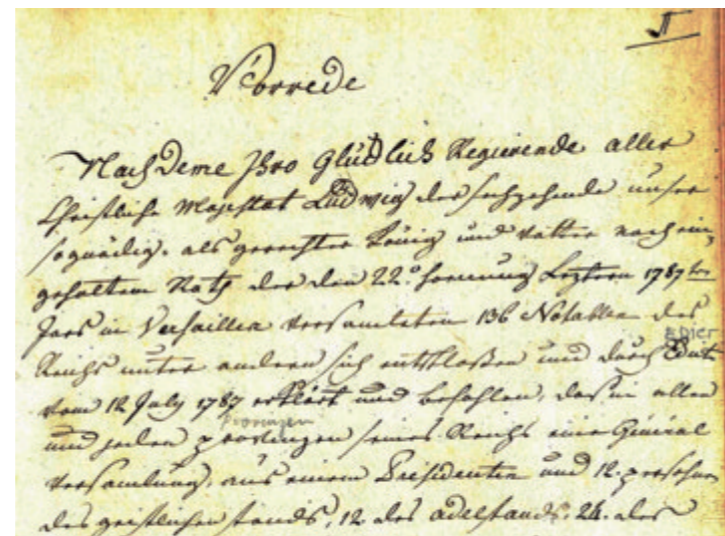
3. France (1919 – 1940)
 - 1919-1940 : 3^{ème} République (après la défaite allemande en 1918 et le Traité de Versailles de 1919).
4. Allemagne (1940 – 1945)
 - 1940-1945 : 3^{ème} Reich allemand (annexion par le régime nazi après la défaite française et l'armistice de 1940).
5. France (depuis 1945)
 - 1945 – 1946 : 3^{ème} République.
 - 1946 – 1958 : 4^{ème} République.
 - depuis 1958 : 5^{ème} République.

On s'attendrait donc que les registres soient tenus en français lorsque l'Alsace est française et en allemand lorsqu'elle est allemande. Il n'en est rien. Longtemps la langue des textes officiels n'était pas nécessairement celle de l'Etat.

La première surprise, c'est que le « Cahier des Doléances » (des demandes) que Louis XVI avait demandé à chaque village de rédiger en vue de la tenue des « Etats Généraux » à Versailles, l'est en allemand et en écriture gothique ! Il est vrai que les « Cahiers » des villages alsaciens ont été envoyés à Strasbourg où on en a fait une compilation ... en français pour les « Etats Généraux ».

Mais la suite donne le tournis. En 24 ans, de 1814 à 1838, la langue des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal change 44 fois, l'allemand étant toujours écrit en écriture gothique, le français en écriture latine, et tout cela en temps français (sous Napoléon 1^{er}, Louis XVIII, Charles X, et Louis-Philippe).

Cela commence d'ailleurs ainsi en allemand en 1788 (un an avant la Révolution) : Après avoir cité le Christ en Matthieu 22.21 (en allemand ; ils n'avaient sans doute jamais vu de Bible française à Weinbourg), le registre commence par le préambule suivant (en allemand) :

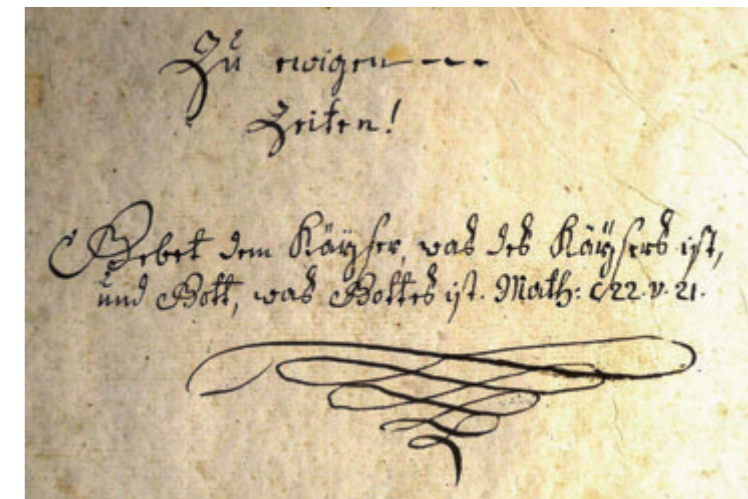


Les langues au Conseil Municipal

Longtemps (jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale), la langue parlée par tout le monde au village était l'alsacien. Ce n'est pas de cela qu'on va parler ici, mais de la langue dans le domaine public.

On ne s'étonnera pas de trouver à Weinbourg au cours des derniers 200 ans des délibérations du Conseil Municipal écrites ici en allemand, là en français. Au cours de la période couverte par les registres des délibérations du Conseil Municipal (de 1788 à aujourd'hui) l'Alsace a plusieurs fois changé de pays :

1. France ([1648] 1788 – 1871)
 - 1788 – 1792/93 : Royaume de France (après l'annexion par la France contrairement au Traité de Westphalie de 1648).
 - 1792/93 – 1804 : République française.
 - 1804 – 1814/15 : 1^{er} Empire (Napoléon 1^{er}).
 - 1814/15 – 1848 : Restauration (Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe).
 - 1848 – 1852 : 2^{ème} République.
 - 1852 – 1870 : 2^{ème} Empire (Napoléon III).
 - 1870 – 1871 : 3^{ème} République (en France jusqu'en 1946).
2. Allemagne (1871 – 1919)
 - 1871-1919 : Empire Allemand (après la défaite de Napoléon III en 1870 et le Traité de Francfort de 1871).



Matthieu 22.21 au revers de la couverture.

Actualités de la communauté

COMMUNAUTE DE COMMUNES
GEMEINDEVERBÄND

Sobriété énergétique : adoptons les bons réflexes

Notre territoire doit faire face comme l'ensemble des communes et intercommunalités françaises à la forte hausse du prix de l'énergie qui grève les finances publiques.

Le 6 octobre dernier, le gouvernement a présenté un plan de sobriété énergétique qui prévoit de baisser de 10% l'ensemble de la consommation d'énergie en France d'ici 2024 (par rapport à 2019) et de 40% à l'horizon 2050.

Parmi les mesures présentées figure la réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage public, qui représente, en moyenne, 30% des dépenses d'électricité d'une collectivité.

La Communauté de Communes exerce la compétence éclairage public. Elle réalise les investissements et gère en coordination avec les mairies concernées les 5.963 ouvrages d'éclairage public et les 179 armoires électriques qui les commandent.

Les solutions pour diminuer les consommations d'éclairages publics sont : éteindre les lumières à certaines heures, réduire

l'intensité lumineuse, passer aux éclairages LED avec pilotage automatisé ce qui permet une économie d'énergie de 40 à 80% avec un retour sur investissement entre 4 et 6 ans.

La Communauté de Communes, en collaboration avec votre commune, étudie la mise en place de ce type de mesures.

Sobriété également à Hanautic

Les piscines sont également incitées par le gouvernement à adopter des mesures de sobriété énergétique. Au Centre aquatique Hanautic (Bouxwiller), les horaires d'ouverture sont modifiés (fermeture au public le dimanche) pour la fin de l'année et la température de l'ensemble des bassins est diminuée de 1,5 degré (température du bassin sportif : 26,5 ° C et ludique : 28,5 ° C).

L'établissement reviendra à des plages d'ouverture plus importantes, dès que nous serons en capacité de le faire.

Infos complètes :

<https://piscines.hanau-lapetitepierre.alsace>

Maison de la famille

Le 5 septembre dernier s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de la Maison de la famille située à Ingwiller. Il s'agit du premier établissement de ce type à ouvrir dans le département du Bas-Rhin. Les actions de soutien à la parentalité menées par la Communauté de Communes prennent ainsi une nouvelle ampleur.

La Maison de la famille, c'est quoi ?

La création de la Maison de la famille permet de répondre aux questions des parents. Ce lieu ressource de proximité a pour ambition d'accompagner les familles tout au long de leur chemin de parents : du bébé au jeune adolescent en passant par l'enfant. Les missions de la Maison de la famille sont définies par le Fonds national parentalité de la Caisse nationale des allocations familiales : informer, accueillir de façon inconditionnelle (être ouvert à tous et gratuit), appuyer des collectifs de parents, proposer des services de soutien à la parentalité et enfin assurer des missions complémentaires avec les acteurs locaux.

Infos complètes sur :

www.hanau-lapetitepierre.alsace

Maison de la famille - 3b, rue du Fossé à Ingwiller

Tél. 03 88 89 69 50 - maisondefamille@hanau-lapetitepierre.alsace

La maison de la famille se compose de différents services

- Le Relais Petite Enfance (RPE) propose aux parents et aux assistantes maternelles des ateliers sur Ingwiller et en itinérance ainsi qu'un accompagnement pour les démarches administratives (contrat de travail...).
- Le guichet unique aide les familles à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire.
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) propose des moments de socialisation, de partage et d'écoute de manière anonyme et gratuite sur Ingwiller et Bouxwiller.
- « L'enfance et la vie sociale » anime le réseau d'accueil de loisirs et suit la délégation de service public des périscolaires, développe et coordonne des projets de la vie sociale.
- Le service solidarité senior propose des actions et animation pour dynamiser le territoire pour nos aînés.

Fonctionnement

Les familles et professionnels (assistantes maternelles, intervenants extérieurs, visites médiatisées...) sont accueillis dans des espaces collectifs ou confidentiels. Une salle de motricité et une salle de jeux permettent la réalisation d'ateliers d'éveil pour les enfants. Le jardin attenant au bâtiment a vocation à devenir un véritable lieu de vie permettant des expérimentations pédagogiques tout en favorisant le lien intergénérationnel.

Nouveau !

Soyez informés instantanément grâce à l'application Citykomi®

Vous n'avez plus besoin de chercher l'information !

La Communauté de Communes vous informe désormais en direct sur votre smartphone (et tablette) avec un nouveau service de notifications en temps réel.

Soucieuse de moderniser sa communication et répondre ainsi aux attentes de ses habitants, la Communauté de Communes vient de se doter de l'application Citykomi®.

Téléchargeable gratuitement à partir des plateformes App Store (iPhone) et Play Store (Android), Citykomi®, permet aux habitants du secteur de rester connectés à leur Communauté de Communes pour recevoir la bonne information au bon moment.

Plus besoin de chercher l'information ! Très simple à utiliser et très efficace, Citykomi® vise d'abord à faciliter la vie des habitants dans leur quotidien : chacun peut recevoir directement les informations actualités et événements de la Communauté de Communes.

Facile, gratuite et anonyme !

Délibérément conçue pour respecter la vie privée des usagers, l'application Citykomi® ne nécessite la création d'aucun compte et n'exige aucune donnée personnelle pour s'abonner.

Pratique, comment ça marche ?

Une fois l'application téléchargée, il suffit de flasher le QR Code de Hanau-La Petite Pierre infos ou de rechercher Hanau-La Petite Pierre infos dans l'application via la petite loupe pour s'abonner aux informations.

Les messages reçus sont rédigés par le service communication de la Communauté de Communes pour vous informer en temps réel. Il n'y a aucune publicité dans l'application.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HANAU-LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller

Tél. 03 88 71 31 79 - Courriel : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

Espace France Services, on vous accueille !

L'Espace France Services, géré par la Communauté de Communes, se trouve dans les locaux de l'Ecole intercommunale de musique à Ingwiller.

Gratuit et ouvert à tous, il facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques.

Des ateliers numériques gratuits et ouverts à tous sont organisés régulièrement durant l'année.

+ d'infos : www.hanau-lapetitepierre.alsace



De nouveaux équipements sur le GR53

Ütes* et Fenêtres de paysage pour des randonnées toujours plus accueillantes

Porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord et dévoilé au printemps 2021, le projet des « Ütes », une inédite gamme de nano-habitats en bois local, est désormais concrétisé. Sur le GR 53, six de ces petites architectures de 5 m² viennent ponctuer l'itinéraire de randonnée. Son liseré rouge reprend le balisage historique de l'itinéraire : le rectangle rouge.

Le maillage de Ütes ponctue la traversée du Massif des Vosges à La Petite-Pierre, Baerenthal, Niederbronn-les Bains, Obersteinbach, Petit Wingen et Rott. Habitants, visiteurs, randonneurs peuvent aller les découvrir ainsi que leur paysage associé.

Les sites, les orientations et les adaptations de la Üte ont été sélectionnés par les communes avec Gabriel Milochau, paysagiste concepteur, Jean-Christophe Brua, architecte du patrimoine et les ateliers Soller de Lupstein. L'immense ouverture des Ütes a été orientée pour offrir aux randonneurs une vue optimale sur la beauté des paysages des Vosges du Nord.

Un ensemble de panneaux d'informations racontant l'histoire locale, permettant de se repérer sur des cartes, de trouver des services, des sites à visiter ou des balades à faire à proximité, a été conçu par les graphistes de Terrains Vagues.

« Source », « Trajectoire », « Ciel », « Balancelle », voilà les charmants patronymes des fenêtres de paysage implantées le long de la traversée du Massif des Vosges, à Climbach, Offwiller, Wimmenau et La Petite-Pierre.

Comme un cadrage photo, ces grands portiques sont orientés de façon à révéler nos paysages aux yeux des

*Üte tire son nom de l'alsacien « hütte » (cabane). Projet conçu par le groupement Soller SARL, Lien d'horizon et JCBA.



promeneurs. Chaque œuvre est unique, conçue spécifiquement pour le site d'implantation. Elles ont été pensées pour s'y installer et y contempler le paysage.

Les sites et les orientations ont été sélectionnés par les communes avec Gabriel Milochau, paysagiste concepteur et Les Nouveaux Voisins, architectes et plasticien, qui ont conçu ces micro-œuvres architecturales. La médiation présente sur chaque œuvre a été conçue par les graphistes de Terrains Vagues. La fabrication a été confiée à l'entreprise Serrurerie Geng. Les aménagements paysagers, à l'entreprise Jardin Gottri.

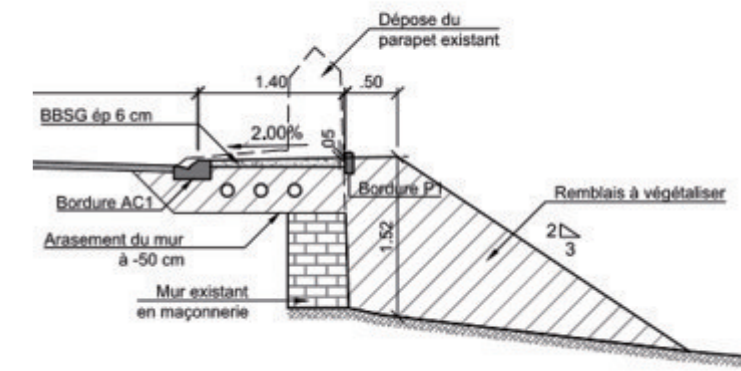
Le GR[®]53, itinéraire historique traversant le Massif des Vosges et labellisé en 2019 par le label européen Leading Quality Trail – Best of Europe, s'enrichit donc de nouveaux équipements. C'est une première action du grand projet « Plan de Paysage » dont l'objectif est de rendre plus attractif ce tracé mythique créé en 1897.



En fin d'année 2022, la Collectivité européenne d'Alsace a remplacé les panneaux d'entrée de commune par de nouveaux panneaux. En effet, les anciens panneaux étaient vétustes et les inscriptions n'étaient par endroit plus très lisibles.

Le remplacement a permis la mise aux normes de ces panneaux, et ce à plusieurs niveaux :

- Les panneaux ont été implantés au bon endroit, à savoir à la limite d'agglomération ; cela n'était pas encore le cas sur la RD756, sortie vers Weiterswiller,
- Les panneaux de sortie d'agglomération manquants ont systématiquement été ajoutés et
- Le toponyme en dialecte alsacien (Winbüri) a été ajouté sous le toponyme officiel de la commune.



En 2023, la Collectivité européenne d'Alsace a programmé d'importants travaux de consolidation du mur de soutènement de la RD756, Rue du Moulin, en face du stade municipal.

Ces travaux sont nécessaires, parce que ce mur est mis à mal par les engins lourds, type camions et tracteurs, qui passent régulièrement dans la commune et empruntent cet axe principal. Ce mur étant véritablement un soutien pour la route départementale, sa remise en état relève de la compétence de la CeA.

Le projet que cette dernière a soumis à la municipalité a été validé : il s'agit de consolider le mur existant avec l'ajout d'un talus, ce qui permettra à la commune d'élargir le trottoir existant pour le mettre aux normes. Ce dernier chantier, ainsi qu'un chantier préalable de remise en état du réseau d'eaux usées, sera à la charge de la commune.



Ça se passe à Weinbourg

<p>04 Mars</p> <p>Assemblée générale La Weinbourgeoise - Frejzitt fer Winbùri Salle polyvalente, 17 heures</p>	<p>14 Avril</p> <p>Forum weinbourgeois Commune de Weinbourg Salle polyvalente, 20 heures</p>
<p>29 Avril</p> <p>Spectacle itinérant Communauté de communes HLPP Place de la Mairie, 20 heures</p>	<p>07 Mai</p> <p>Fête des jardiniers La Weinbourgeoise - Frejzitt fer Winbùri Rue de l'Homme, 10 heures</p>
<p>01 Juillet</p> <p>Kermesse du RPI OWW Les Cerfs-volants WOW Salle polyvalente de Weiterswiller</p>	<p>Fin juin et Fin août</p> <p>Tournoi s de pétanque AS Weinbourg Aire de rencontre multigénérationnelle</p>
<p>13 Juillet</p> <p>Bal La Weinbourgeoise - Frejzitt fer Winbùri Place du village</p>	<p>05 Août</p> <p>Match de propagande féminin AS Weinbourg Stade municipal</p>
<p>29+30 Juillet</p> <p>Weekend FOOT AS Weinbourg Stade municipal</p>	<p>22 Septembre</p> <p>Forum weinbourgeois Commune de Weinbourg Salle polyvalente, 20 heures</p>
<p>17 Septembre</p> <p>Journée des jeunes Commune de Weinbourg Aire de rencontre, à confirmer</p>	<p>25 Novembre</p> <p>Soirée vin chaud La Weinbourgeoise Place de la mairie</p>
<p>16 Décembre</p> <p>Fête de Noël des enfants Commune de Weinbourg Salle polyvalente, 14 heures</p>	<p>Les ateliers de La Weinbourgeoise - Frejzitt fer Winbùri Atelier peinture Balade des mots et autres (Renseignements auprès de l'association)</p>
<p>14 Janvier</p> <p>Fête de Noël des aînés Commune de Weinbourg Le Bois flotté, 12 heures</p>	<p>Les marcheurs du lundi Sorties pédestre départ Place de la Mairie à 14 heures (gratuit)</p>

Claude Vigée, nom de plume de André Strauss, né le 3 janvier 1921 à Bischwiller (Bas-Rhin) et mort le 2 octobre 2020 à Paris, est un poète français, juif et alsacien. Son choix du nom Vigée renvoie, selon l'interprétation qu'il en donne, à « Vie j'ai ».

Ecrivain de langue française reconnu et à maintes reprises distingué, il n'en reste pas moins fidèle à son dialecte. Nous reproduisons ici le début et la fin de l'un de ses poèmes-fleuves consacrés au dialecte, *Schwärzi Sengessle fläckere ém wénd* (1982, *Revue alsacienne de littérature*), ainsi que la traduction de l'auteur (1984, *Flammarion, Paris*).

Schwärzi sengessle fläckere ém wénd

*Mànichmol glaawi, 's hängt mr noch ebbs ém ohr
vun dene gemurmelde werter,
wu längscht vergesseni stémme friher
gànz lisli hän gsààt:
so rieselt de ländraaje ém spootjohr
geduldi durich dérré bletter,
àm ränd vum gröje laubwàld,
wu's Rootbächel rüscht,
un trepfelt dànn én d'ärd,
miselestéll wie soot,
gànz tief dort drunte
ém schwärze sengessel-pfààd.*

(...)

*Ehr kénder en dr bischwiller bubbeleschüel,
vun hit àb villicht
brüche n'r eich némmi schämme,
wenn'r dumm un frech uff dr stroos
geje àlle ànstànd
zegààr vur de bessere litt
unter éich geläjentli
gràd vun dr lãwwer wegg
e béssel elsässisch bàbble.*

(...)

*Jetz dröje n'r wédder emool
mét éjere ajeni werter singe -
die wu vum düschtere blüetstroom
dort drunte ém herzgrund heimlich begràwe
wie flämmroodi kérschbaim ém àpril üsschlààwe,
dann schwälwele-fréi züem herrgott sim obs-gàrte
himmelhoch ém gedicht nuff schwinge
un stéll in de blüescht vum sterne-hell verklinge.*

Les orties noires

*Parfois je crois surprendre un écho dans l'oreille
de ces mots murmurés, de ces voix de jadis,
depuis longtemps perdues,
disaient presque en silence :
ainsi suinte la pluie de campagne en automne
à travers les feuilles mortes, avec tant de patience,
à la lisière du petit bois de chênes gris et touffus
où le Ruisseau-rouge chuchote,
puis elle s'enfuit goutte à goutte dans la terre,
à pas de souriceaux, comme fait la semence,
par le chemin profond,
la sente aux orties noires.*

(...)

*Gosses de Bischwiller, hors des salles d'asile,
à partir d'aujourd'hui peut-être
ne vous fait-on plus honte,
quand pleins de toupet dans les rues,
sans respect pour les convenances,
même sous les yeux des gens bien,
vous osez entre vous, gaiement,
si le cœur vous en dit,
laisser trotter au vent votre langue natale...*

(...)

*Aujourd'hui vous aurez retrouvé ce courage
d'oser chanter l'instant dans vos propres paroles :
celles qui, descendant le cours sombre du sang,
nourris de sucs profonds, au lit secret du cœur,
explorent en avril comme cerisiers en flammes ;
puis montant jusqu'au ciel sur l'aile d'un poème,
filent avec l'hirondelle aux vergers de l'espace,
pour se joindre au silence du clair d'étoiles en fleur !*



*Le rénovateur et créateur
des sols sportifs dans l'Est*

- > Analyse, conseil et vente
- > Création, entretien et régénération sols sportifs (*gazonnés, synthétiques et stabilisés*)
- > Pose et test d'équipements sportifs (*intérieurs et extérieurs*)
drainage, placage et arrosage

6 avenue Jean Prêcheur - 67120 DUPPIGHEIM
03 88 50 56 60 - www.coseec-se.fr